



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agriculteurs

Question au Gouvernement n° 3666

Texte de la question

CRISE AGRICOLE

M. le président. La parole est à M. Pierre Morel-A-L'Huissier, pour le groupe Les Républicains.

M. Pierre Morel-A-L'Huissier. Monsieur le Premier ministre, aujourd'hui se tient le salon de l'agriculture. Que voyons-nous ? Un Président de la République insulté,...

M. Marcel Rogemont. Scandaleux !

M. Pierre Morel-A-L'Huissier. ...un Premier ministre interpellé violemment, un stand du ministère de l'agriculture démolé par des agriculteurs. Depuis des mois et des mois, nous vous le disons, depuis des mois et des mois, les agriculteurs vous le disent, chacun à leur façon, dans les provinces et sur l'ensemble du territoire : si votre ministre de l'agriculture n'aime pas ce qu'il fait, qu'il le reconnaisse clairement et qu'il s'en aille ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains. – Protestations sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

L'agriculture, ce sont des combats, au niveau national, au niveau européen, au niveau international. Il faut être présent partout, à tout moment. La crise est grave et le désespoir, total. C'est le secteur qui enregistre le plus fort taux de suicides. Le Président de la République lui-même déclare s'être rendu au salon pour « entendre ces cris » de détresse. On croit rêver, alors que cela fait des mois que tous les territoires s'expriment en ce sens !

Il faut sans attendre réunir autour de la table tous les acteurs : les producteurs, les distributeurs, les transformateurs, la grande distribution, qui doit prendre ses responsabilités, et le Gouvernement, qui doit tout autant assumer les siennes. Il faut sans attendre obtenir la levée de l'embargo russe qui pèse sur les productions françaises. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)* Il faut enrayer le déclin de la France sur la scène européenne, dont le conseil des ministres de l'agriculture du 15 février a été le révélateur, puisque notre pays n'y a rien obtenu.

Tout le monde agricole vous demande de faire des efforts pour obtenir des prix rémunérateurs, d'instaurer une vraie transparence sur les marges, de tenir compte de l'augmentation des charges, d'alléger les normes, de simplifier les procédures administratives et d'éviter les contrôles tatillons de la part des directions départementales des territoires et de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques.

Mme Claude Greff. Très bien !

M. Pierre Morel-A-L'Huissier. Ma question est simple : êtes-vous aujourd'hui en mesure de comprendre les réalités du monde agricole et d'apporter des réponses concrètes à leurs problèmes ? *(Applaudissements sur les*

bancs du groupe Les Républicains.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. *(Huées sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. Ça va, mes chers collègues, on a compris !

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le député, je suis habitué à la manière dont l'opposition pose ce type de questions, qui n'aident aucunement à trouver des réponses. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Vous avez évoqué la visite du Président de la République et du Premier ministre au Salon de l'agriculture. Je me souviens qu'un Président de la République que vous avez bien connu avait refusé, lui, d'inaugurer ce même salon alors qu'une crise agricole sévissait. Chacun, encore une fois, jugera où réside le courage.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste. – Exclamations sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)

Quant à l'embargo russe, il faut bien sûr le faire lever et conduire des discussions à cette fin *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains)*, mais ce n'est pas en s'agitant sur les bancs de l'Assemblée qu'on l'obtiendra. Il faut discuter...

M. Jacques Lamblin. C'est à vous de le faire !

M. Christian Jacob. Allez à Bruxelles !

M. Stéphane Le Foll, ministre. ...et trouver une majorité qui permettra de le lever *(Mêmes mouvements)*, et ça, c'est un autre sujet, moins facile à régler et qui nécessite beaucoup plus d'engagement.

S'agissant, précisément, de mon engagement, monsieur le député, j'observe que certains ont pour habitude de m'intenter systématiquement un procès au motif que je n'aurais pas entendu ou pas compris certains problèmes. Mais je vous l'ai demandé tout à l'heure : qu'avez-vous compris quand, en 2008, sous présidence française, vous avez supprimé les quotas laitiers ? *(Vives exclamations sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Jacques Lamblin. Dites plutôt 2002 !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Avez-vous entendu ce qui a été dit, en particulier par l'opposition de l'époque ? Qu'avez-vous entendu et compris, monsieur le député, lorsque vous avez voté la loi sur la modernisation de l'économie, qui confère un pouvoir exorbitant à tous ceux qui négocient au niveau commercial ?

Quant aux tables rondes, monsieur le député, je suis très heureux que vous me proposiez d'en refaire, mais vous faites partie de ceux qui me reprochent d'en organiser ; elles permettent pourtant de trouver des solutions. Mettez-vous au moins d'accord sur ce que vous voulez ! Ensuite, on pourra en discuter. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3666

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [2 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 mars 2016](#)